



ATTRACTIVITÉ

Au-delà d'être le centre historique de Sassenage, le Bourg conjugue bien d'autres atouts et potentiels à valoriser, entre patrimoine bâti et naturel, vitalité économique, richesse touristique... Un joyau qui fait l'objet de toutes les attentions de la Ville pour gagner en attractivité, et plus largement pour faire rayonner Sassenage.

10 SOCIAL

Salon de l'autonomie :
réservez votre 13 avril !

16-17 VŒUX 2019

Ensemble, et dans l'intérêt
de tous...

24 JARDINS FAMILIAUX

L'un d'eux sera peut-être
pour vous !

La Brasserie
BAR • RESTAURANT • PMU
 53, rue François Gerin • 04 76 27 56 55

Restauration du lundi au vendredi
 uniquement le midi

PMU et Bar ouverts 7J/7 toute la journée

du Théâtre

CPY
**Plombier
 Chauffagiste**

NOS COMPÉTENCES
 Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
 Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
 Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
 Climatisation

Port 06.80.99.68.87
 17 C chemin du Drac SASSENAGE
 E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

**Garage
 Reynaud-Dulaurier**

PEUGEOT

Vente de véhicules
 Neufs et Occasions
 Atelier Mécanique
 Carrosserie - Peinture
 Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
 38360 SASSENAGE
 Tél. 04 76 27 28 73
 E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

CABINET FRANCIS HUGON
 Expertise comptable | Audit | Conseil

Donnons
 aux **CHIFFRES** tous leurs **SENS**

Création d'entreprises
 Accompagnement d'entreprises

12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
 Tél. 04 76 27 80 50 - Fax 04 76 53 50 60
 hugon@francis-hugon.com
 www.francis-hugon.com

Membre de l'alliance
 eurus

GARAGE-AUTO
SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
 NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
 ET RÉPARATION
 TOUTES MARQUES

PRÊT DE VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER
 9 CHEMIN DU BILLERY
 38360 SASSENAGE
 TÉL./FAX 04 76 17 04 57
 SASS.REPARE@GMAIL.COM

TOP GARAGE

Paysagiste
 Entreprise qualifiée

JMA
 Espaces Verts

50% réduction
 au créateur d'emploi

> Aménagement extérieur
 > Arrosage enterré
 > Mur d'enrochement
 > Engazonnement
 > Plantation

> Conception paysagère
 > Pavage - Clôture
 > Entretien d'espaces verts
 > Taille - Elagage
 > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
 jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Bellavia
 menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition

Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
 2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

à SASSENAGE avec terrasse ombragée

**Le Tablier
 Bariolé
 Restaurant**

Cuisine actuelle et de saison
 Ambiance confortable et chaleureuse

Tél. 04 76 56 34 54 - www.letablierbariole.com

OUVERT tous les midis et soirs
 sauf samedi midi, dimanche soir et lundi toute la journée

Corinne et Gerald Carbone
 48, rue François Blumet à Sassenage

Nouveau dans votre agence Renault à Sassenage

RENAULT La Vie, avec passion

Lambert Automobiles

DACIA

Vente de véhicules neufs et occasions
 Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
 Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
 04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

PHARMACIES DE GARDE

- **Lundi 4 février**
Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
Sassenage,
04 76 27 52 26
- **Lundi 11 février**
Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
Sassenage,
04 76 27 40 71
- **Lundi 18 février**
Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
Sassenage,
04 76 27 09 21
- **Lundi 25 février**
Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
Sassenage,
04 76 26 65 72
- **Lundi 4 mars**
Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
Sassenage,
04 76 27 52 26

ETAT CIVIL

• NAISSANCES

15/10/2018 Séverin MATHIRON
17/12/2018 Maëlle SERRA
21/12/2018 Syana DUPONT
28/12/2018 Liyam MASSOLA
HERELLEN

• MARIAGES

22/12/2018 Laurent COLIN
et Marie GIUNTA
05/01/2019 Nicolas BALASOIU
et Annabelle PEPIN
10/01/2019 Geoffrey CALVI
et Alexanne MARTIN

• DÉCÈS

18/12/2018 Lucienne DUFFAUD
veuve POCHE
19/12/2018 Henri PERAZZA
26/12/2018 Guy LAURENT
27/12/2018 Georges BOYER
28/12/2018 Philippe LAVAL
28/12/2018 Antony TOMASINO
06/01/2019 Giuseppe PEDROTTI
07/01/2019 Andrée MAILLET
épouse BARBE
07/01/2019 Joseph POLLICAND
14/01/2019 René MARESSÉ

Du salon de l'autonomie programmé le 13 avril, au questionnaire visant à recenser et analyser les besoins sociaux des Sassenageois, en passant par la création des jardins familiaux dès ce printemps, ou encore par la promulgation du résultat du vote pour départager les projets citoyens, le bien vivre ensemble est assurément le fil rouge de l'actualité de ce mois de février, en effet décliné à foison...

Feuilletez, et vous verrez !

Ce Sassenage en pages vous invite à vous (re)plonger dans l'ambiance de la cérémonie des vœux à la population — c'était le 11 janvier — et met en outre largement le sport à l'honneur, qu'il soit local ou national, car Sassenage accueillera le championnat de France de boccia ; une discipline à découvrir en page 20, et du 1^{er} au 3 mars au gymnase Fleming.

Enfin, le dossier de ce numéro de février est consacré au Bourg et à l'étude engagée par la Ville pour le dynamiser et le valoriser, en vue de répondre plus largement aux enjeux qu'il représente en termes d'attractivité et de vitalité de Sassenage.

Bonne lecture à tous,

La rédaction

SASSENAGE, ACTIVE ET SPORTIVE !

Pour sa première participation au label « Ville Active et Sportive » organisé par le conseil national des villes actives et sportives (CNVAS), Sassenage a obtenu deux lauriers⁽¹⁾. Ce label est attribué pour une durée de trois ans, et récompense et valorise les initiatives et les actions engagées en faveur de la promotion des activités physiques sous toutes ses formes, et accessibles au plus grand nombre, engagées sur un territoire.

C'est donc avec joie et fierté que Sassenage recevra officiellement son label vendredi 8 février.

(1) sur une échelle de un à quatre lauriers.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 245 février 2019

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Clait
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Christelle Bingert, Géraldine Ferronato, Nathalie
Monnet Photos : Service communication, DR - Mise en page : Déborah Basset, Christelle Bingert, Duilio Cusani, Nathalie
Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 700 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression
à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement,
blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.







Ça s'est passé récemment...

1 Soirée spéciale Réveillon 2019 avec le spectacle « Wonderful world » des Carrigton-Brown au Théâtre en Rond, lundi 31 décembre **2** **3** Les mercredis du centre de loisirs, au théâtre La Comédie de Grenoble, le 2 janvier, au Jump park d'Echirolles, le 16 janvier **4** Les petits du Relais assistants maternels (Ram) et leurs accompagnateurs rendent visite à la médiathèque l'Ellipse, mardi 8 janvier **5** Cérémonie des vœux au personnel avec mise à l'honneur des médaillés et retraités de la Ville, mardi 15 janvier **6** Spectacle « Chocolat Piment » par la Compagnie Aurore, au Théâtre en Rond, le 12 janvier **7** **8** « Voyage de nuit » dans le cadre de la Nuit de la lecture à la médiathèque l'Ellipse, samedi 19 janvier.

Cœur de vie, cœur de ville



“

Renforcer
l'attractivité
de Sassenage

”

Portée par la volonté de redynamiser son centre Bourg, et face aux enjeux majeurs de maintien et de soutien au commerce et à l'artisanat de proximité, la Ville s'est engagée dans un projet d'ensemble visant à conforter son attractivité touristique et de loisirs, tout en

développant son attractivité commerciale et culturelle.

En ce sens, et en partenariat avec l'AURG et Grenoble-Alpes Métropole, un diagnostic sur le positionnement des commerces a permis d'identifier les différents enjeux et objectifs à poursuivre.

L'activité économique du centre Bourg

Afin de diagnostiquer la situation du commerce et de l'artisanat du centre Bourg, la Ville, avec l'appui de Grenoble-Alpes Métropole, a missionné en 2016 l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG)⁽¹⁾.

Cette étude de positionnement marchand a permis d'identifier les perspectives de renouvellement de la dynamique commerciale, en interrogeant le potentiel de développement d'une destination « commercialo-touristique », et a par ailleurs mis en exergue les différentes problématiques auxquelles le centre Bourg est confronté. Voilà ce qu'il en est ressorti à l'époque :

- Le centre Bourg se situe à l'écart des équipements et services publics, et reste déconnecté de l'avenue de Valence, axe majeur de circulation. De plus, son accessibilité depuis l'extérieur reste complexe et peu lisible, avec notamment la présence de voies en sens unique.

- L'offre en commerces traditionnels est limitée et impactée par un environnement concurrentiel à proximité (Cap 38, secteur Vivier Poya, Carrefour Market).

Cinq pôles de quartier sont identifiés : les Pies, les Glériates, l'Ovalie, le centre Bourg et le centre Bourg élargi (à proximité de la mairie), en dépit d'une dispersion des commerces sur le territoire communal, et plus particulièrement le long des avenues de Romans et de Valence.

- Le centre Bourg n'est pas desservi par les transports en commun.

- Le centre Bourg manque de liaisons piétons-cycles dédiées assurant son maillage avec les autres lieux d'intensité urbaine (pôles équipements et services). Il n'existe pas non plus de liaison active vers l'hôtel de ville et le secteur des Côtes.

- Les aménagements urbains, et notamment les trottoirs, sont parfois peu propices à la circulation des piétons, notamment au



cœur même du centre Bourg (rues François Gérin et République, place Louis Reverdy, chemin des Cuves...) du fait de la configuration des espaces.

- L'offre de stationnement (environ 125 places) apparaît comme insuffisante car le plus souvent occupée par les résidents du Bourg. Cette capacité limitée ne permet pas de favoriser la fréquentation des commerces.

- Les espaces publics sont vieillissants, et ne contribuent pas à l'attractivité, et donc à valoriser le commerce, l'artisanat et le patrimoine du Bourg.

Un patrimoine culturel à développer

En revanche, le centre Bourg bénéficie de nombreux atouts culturels, patrimoniaux et environnementaux, porteurs de dynamique « touristique et de loisirs », et d'une localisation stratégique assurant la connexion résidentielle et touristique du nord-ouest de l'agglomération avec le Vercors et le cœur dense de la métropole. L'accès des Cuves et au Furon s'effectue au départ du centre Bourg, lequel compte par

ailleurs le Théâtre en Rond, une église romane du 12^{ème} siècle, des fontaines, un lavoir, ainsi que des parcs et espaces verts (parc Notre-Dame et pré des Cuves).

(1) Lire, dans Sassenage en pages n° 219 – octobre 2016, l'article « Périmètre de sauvegarde et droit de préemption dans le Bourg », page 14.

REPÈRES

SEULEMENT 6% DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES COMMERCES DU CENTRE BOURG EST LIÉ AUX ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS DU SECTEUR.

UN POURCENTAGE TRÈS FAIBLE AU REGARD DES RICHESSES PATRIMONIALES ET PAYSAGÈRES À PROXIMITÉ IMMÉDIATE : CHÂTEAU DE SASSENAGE (10 À 12 000 VISITEURS/AN), LES CUVES DE SASSENAGE (9 À 15 000 VISITEURS/AN), ET LE SITE DU FURON, CE QUI LAISSE PRÉSAGER UN POTENTIEL IMPORTANT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Vers un centre Bourg élargi

Au regard de cette étude, la requalification des espaces publics, la définition de nouveaux cheminements, et une signalétique touristique sont des préalables nécessaires à la revitalisation du centre Bourg.

Pour être accompagnée dans cette démarche, la Ville s'est inscrite dans le dispositif « Cœur de Ville, cœur de Métropole » porté par Grenoble-Alpes Métropole, afin de mener conjointement une étude de programmation préalable à l'aménagement et à la redynamisation du centre Bourg (requalification des espaces publics, cheminements piétons, signalétique touristique...).

Le périmètre de l'étude envisage un « centre Bourg élargi » englobant le secteur de l'hôtel de ville (restaurants et services publics ainsi que, depuis le 17 décembre, un toiletteur pour chiens) et le centre Bourg historique, le parc de l'Ovalie réputé pour ses espaces et sa quiétude avec son aire de camping-cars, mais aussi les secteurs du Château et des Cuves.

Les travaux d'aménagement du « centre Bourg élargi » devront ainsi prévoir l'amélioration et la création de cheminements, une signalétique spécifique pour les piétons et les automobilistes ainsi que pour les sites touristiques (Cuves et château de Sassenage), des aires de dépose pour les autocars, et des aires de stationnement définies.



Contexte historique

Bénéficiant de sa situation au pied du Vercors, et de l'activité florissante des carrières de calcaire et de l'artisanat, Sassenage a longtemps disposé d'un bourg commercial dense et actif. Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, la commune a conforté ce statut privilégié par une offre de villégiature destinée aux citadins grenoblois acheminés en tramway jusqu'à la mairie actuelle. Le commerce local profitait alors largement de l'activité touristique des Cuves et de la présence de plusieurs restaurants gastronomiques de renom. Les rues de la République et du Vercors présentent d'ailleurs encore une

typologie architecturale qui contribue au caractère pittoresque et si particulier du vieux Bourg. Les larges ouvertures sur ces rues témoignent d'ailleurs de la présence de ces nombreuses boutiques et échoppes d'artisans qui, au fil des décennies, ont progressivement disparu pour être transformées pour la plupart en logements.

Parallèlement, avec l'urbanisation massive de la plaine, à partir de 1960, de nouvelles zones commerciales se sont créées, la structure de la ville s'est progressivement modifiée, et l'identité même du centre Bourg a alors éclaté.



TROIS QUESTIONS A... JEAN-PIERRE SERRAILIER ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

La redynamisation du Bourg revêt de nombreuses dimensions, mais c'est sous l'angle urbanistique que ce projet a été amorcé. En quoi était-ce la meilleure clé d'entrée ?

Au-delà des initiatives et mesures urgentes, nous avons conscience des atouts exceptionnels de notre ville qui peut se développer en

s'appuyant sur les traces de son passé. C'est d'une certaine façon respecter son histoire et transmettre sa culture. Ce patrimoine historique régi par des règles d'urbanisme très strictes intégré dans le périmètre des ABF (architectes des bâtiments de France) est lié à la culture mais aussi à l'environnement, aux paysages, à

l'embellissement, aux logements, à l'économie, à la qualité de l'architecture et des espaces publics. L'ensemble de cette zone, de ces thèmes et de ces règles sont repris au travers du nouveau PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) actuellement en cours d'élaboration et de procédure au sein de la Métropole.

Quels sont les enjeux qui se jouent à l'échelle du Bourg, en termes d'urbanisme, et donc plus largement ?

Située au pied du Vercors, Sassenage bénéficie d'atouts exceptionnels et remarquables tels que le village historique avec son église, ses fontaines, son histoire, son environnement avec ses différents parcs, dont celui de l'Ovalie, le Furon avec

ses berges, son Théâtre en Rond (re)connu au-delà de Sassenage, ses Cuves, mais aussi le château Bérenger et son parc historique, le château des Blondes, et celui de Beauforevoir qui se détache en flanc de colline, sans oublier notre fameux fromage, le Bleu Vercors Sassenage. En matière d'urbanisme, plusieurs programmes sont en cours de

Des actions engagées

Afin de maintenir le commerce et l'artisanat de proximité qui constituent un enjeu majeur pour une ville, Sassenage a, en 2005, instauré dans son Plan local d'urbanisme (PLU) un périmètre de confortement du tissu commercial traditionnel interdisant les travaux de réhabilitation des constructions qui auraient pour effet de changer la destination des commerces existants. Cette mesure est néanmoins apparue insuffisante pour préserver le commerce de proximité et sa diversité, et n'englobait pas la totalité des commerces présents dans le Bourg.

Le 8 septembre 2016, la ville a alors instauré un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, permettant ainsi la mise en œuvre du droit de préemption sur les

fonds de commerces, fonds artisanaux, baux commerciaux et terrains inclus dans ce périmètre. La dynamique semble s'amorcer et pour preuve de nouveaux commerces se sont installés récemment dans le centre Bourg, parmi lesquels un magasin de cycles, un restaurant, un cake designer, et complètent ainsi l'offre actuelle (pharmacie, tabac-presse, épicerie de produits locaux, supérette, institut de beauté, restaurants, cabinets d'architectes, d'infirmières et de kinésithérapeutes).

Par ailleurs, les commerçants et artisans sassenageois ont fondé fin juin 2018 une union commerciale baptisée Sass'Réussi qui comptabilise bon nombre d'enseignes du Bourg !

Un Bourg animé !

Avec la création du marché proposant des produits de qualité et pour la plupart locaux, le centre Bourg s'anime chaque dimanche matin et a retrouvé ce lien social nécessaire à la vie économique.

Depuis 2017, la Ville organise la fête du Bourg et des Arts rassemblant des artistes et artisans divers pendant le marché dominical, ainsi que d'autres animations étalées tout au long de l'année.



Valorisation et sécurisation des digues du Furon

Les travaux de sécurisation des digues du Furon engagés par la Ville et l'Association syndicale de Comboire à l'Echaillon ont également été pensés pour valoriser le site, avec notamment une liaison apaisée entre le Bourg et le parc de l'Ovalie, fort appréciée des piétons et des cyclistes.



réalisation, notamment les deux opérations de Beaurevoir et celui de GLD qui apporteront un potentiel important de développement pour les commerces du Bourg. Compte tenu de tous ces éléments, nous devons saisir cette opportunité d'un développement touristique de notre ville prenant en compte un périmètre élargi. Pour cela, nous nous sommes rapprochés de la

Métropole ayant la compétence tourisme afin de nous positionner dans cette démarche « Cœur de ville » qui a reçu un avis favorable de la Métropole.

Quelles sont les actions significatives que vous avez menées ou qui vont l'être — le cas échéant, selon quel calendrier indicatif — pour soutenir concrètement l'attractivité du Bourg ?

Nous sommes tous dans cet élan et cette volonté affirmée d'élever notre cœur de ville à la hauteur de ses ambitions, c'est la raison pour laquelle nous avons entrepris déjà un certain nombre d'actions à court terme sur la sécurité, la relance économique, l'embellissement et le fleurissement de notre ville, les semences en pied de murs, la remise en eau du lavoir, la suppression de

panneaux directionnels en double, le déplacement des arrêts de bus pour dégager l'entrée du Bourg... Les nombreuses animations mises en place contribuent largement à cette dynamique qui sera poursuivie avec la Fête du Bourg et des Arts en mai prochain, et aussi avec des manifestations régulières sur le marché du dimanche. Nous attendons maintenant le résultat complet de cette

étude diligentée par la Métropole auprès d'un cabinet d'étude spécialisé, qui doit être rendu dans le courant de ce premier semestre.

Le 13 avril, journée de l'autonomie et du handicap



REPÈRES

Salon de l'autonomie et du handicap

SAMEDI
13 AVRIL

Annoncé par le maire, Christian Coigné, lors du repas dansant de Noël des seniors, et relayé par Sassenage en pages début décembre, un Salon de l'autonomie se prépare à Sassenage, voire il se précise puisque c'est samedi 13 avril qu'il se tiendra.

« Un évènement de ce type a été organisé par le Département à Pontcharra début octobre, mais rien n'a jamais été fait sur l'agglomération, introduit le maire, Christian Coigné. L'offre (services, dispositifs...) est conséquente, mais elle n'est pas forcément connue par le grand public, alors que les attentes et besoins sont pourtant bel et bien là.

Nous [Ville de Sassenage] nous en sommes donc fait l'écho, en effet attentifs à ces préoccupations majeures que sont le vieillissement, l'autonomie, l'inclusion... Le projet de résidence autonomie prévu aux Glériates en est une concrète illustration, et la tenue de cet

évènement à Sassenage s'inscrit donc parfaitement dans l'actualité locale.

Bref, ce Salon relève d'une volonté que nous partageons, Département et Ville, de proposer un accès facilité à toute l'information relative à l'autonomie et au handicap. Et je remercie d'ailleurs ma collègue Laura Bonnefoy, vice-présidente du Département chargée de la dépendance et des handicaps, pour son action en ce sens. »

Santé, sport adapté, habitat, accès aux droits, soutien aux aidants, établissements d'accueil, mobilité..., telles seront donc quelques-unes des thématiques qui seront abordées sur cette journée du 13 avril.

« Il est important d'être pragmatique en offrant à chacun l'occasion de trouver des réponses et des solutions au plus près de chez lui, complète Nathalie Brites, adjointe déléguée à la solidarité et à la cohésion sociale. C'est ce à quoi nous nous employons quotidiennement avec le CCAS, mais ce Salon permettra un accès encore plus large, et en direct, à tous les acteurs, et ils sont nombreux. » Programme et autres précisions à venir prochainement, mais en attendant, prenez date !

Offrez du temps



L'Espace Familles est un lieu d'accueil qui propose différents ateliers réguliers et animations ponctuelles, dans le but de permettre à chacun de venir se détendre, découvrir de nouvelles pratiques, rencontrer et échanger avec d'autres personnes.

Afin de renforcer l'équipe en place déjà complétée par des bénévoles, l'Espace Familles recherche des volontaires supplémentaires. Alors si le bénévolat vous intéresse et que vous disposez de temps à accorder aux autres, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Types d'actions : la distribution alimentaire, lundi après-midi (port de charges, tri et répartition des denrées dans les colis, accueil des bénéficiaires...); la ludothèque les mardi et jeudi soir en fin d'après-midi, et le mercredi toute la journée (accueil du public, vérification des jeux empruntés...); ou encore sur les temps ponctuels comme l'aide à l'encadrement de sorties pour les activités seniors, les trocs organisés deux à trois fois par an afin de récolter des denrées non périssables, et pendant les temps festifs de l'Espace Familles.



CONTACT : ESPACE FAMILLES, 04 76 26 34 90.

Questionnaire Un CCAS pour qui? Pour quoi?

Le centre communal d'action sociale a établi ce questionnaire pour recenser et analyser les besoins sociaux des Sassenageois, dès 18 ans.
Merci par avance pour votre contribution !



QUESTIONNAIRE

1) Vous êtes ?

- Une femme
- Un homme

2) Vous avez entre :

- 18 et 35 ans
- 36 et 45 ans
- 46 et 60 ans
- 61 et 74 ans
- + de 75 ans

3) Quelle est votre situation familiale ?

- Célibataire
- Pacsé(e)
- Marié(e)
- Vie maritale
- Divorcé(e)
- Veuf(ve)

4) Avez-vous des enfants ?

- Oui
- Non

Si oui, combien ?

.....

Quel âge si moins de 18 ans ?

.....

.....

5) Depuis combien de temps habitez-vous la commune de Sassenage ?

- Moins de 5 ans
- 6 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- 20 ans et +

6) Selon vous, quels sont les rôles d'un CCAS ?

(plusieurs réponses possibles)

- Services administratifs
- Accompagnement des personnes
- Etre un lieu de réflexion, de débats et de projets
- Favoriser le lien social, l'intergénérationnel, la rencontre
- Proposer des activités de loisirs éducatifs pour enfants, famille, adultes
- Etre un espace culturel
- Encourager et appuyer des initiatives collectives, de bénévolat
- Structure d'appui et d'accompagnement à la parentalité
- Lieu d'information
- Autre :

.....

.....

7) Connaissez-vous le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Sassenage ?

- Oui
- Non

SI VOUS CONNAISSEZ LE CCAS :

8) Quels services ou animations utilisez-vous au CCAS ?

- Accueil, informations générales (tarification solidaire de la TAG, aide aux vacances)
- Les permanences « vie quotidienne », aide administrative, rédaction de courriers
- Le LAEP (lieu accueil enfant-parent)
- Les ateliers hebdomadaires ou ponctuels (couture, scrabble, pause-café, pause gourmande, remue-méninges, Atelier des Arts, café des parents, français, jeux mémo)
- Les animations

- Temps forts (Halloween, Noël...)
- La ludothèque
- Les services d'aide ou de soutien (portage de repas, distribution alimentaire, logement, aide aux personnes âgées, personnes en situation de handicap...)

9) Comment avez-vous eu connaissance des activités du CCAS ?

- Le magazine d'informations Sassenage en pages
- Les plaquettes
- Le site internet et/ou la page Facebook de la ville
- La presse
- Un professionnel du CCAS
- Une personne de votre entourage

10) Si vous ne participez pas aux activités proposées par le CCAS, pourquoi ?

- Vous ne vous sentez pas concerné(e)
- Vous n'avez pas connaissance de ces activités
- Vous n'êtes pas disponible aux heures d'ouverture du CCAS
- Les activités proposées ne vous intéressent pas
- Autre :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

11) Parmi les services que vous utilisez, cela vous a permis :

- D'obtenir des réponses à vos besoins
- De rencontrer de nouvelles personnes
- De connaître de nouveaux services
- De trouver des services qui permettent de mieux organiser votre vie en général

12) Les informations sur les services et activités proposés par le CCAS vous paraissent :

- Complètes
- Incomplètes
- Compréhensibles
- Incompréhensibles
- Difficiles à obtenir : oui non

(cocher la réponse)

- Si non, pourquoi selon vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

13) Pour vous, la qualité de l'accueil et les réponses apportées répondent-elles à vos besoins ?

- Oui
- Non



Emplois d'été à pourvoir

Comme chaque année, la Ville propose des emplois d'été aux jeunes Sassenageois âgés de 18 ans (ou 17 ans et titulaire d'un BAFA).

Retrouvez les profils recherchés, ainsi que les conditions et les modalités de candidature, sur sassenage.fr.

Dossiers de candidature (CV et lettres de motivation) à adresser avant le 31 mars à Monsieur le maire, par voie postale, ou par mail à drh@sassenage.fr, ou via Sassenage en ligne, ou à déposer à l'accueil de la mairie.



Retrouvez les profils recherchés, ainsi que les conditions et les modalités de candidature, sur sassenage.fr



Gagnez du temps : prenez rendez-vous !

La direction départementale des finances publiques de l'Isère propose un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous depuis fin 2018.

Souple et pratique, ce dispositif permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à

prendre rendez-vous sur le site « Impots.gouv.fr », rubrique « Contact ».

Avec ce nouveau service, les usagers seront ainsi reçus ou rappelés par téléphone, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et étant muni des pièces utiles.

INFOS :
WWW.IMPOTS.GOUV.FR
(RUBRIQUE « CONTACT »)



Crédit photo Valérie Edouard

Les apnéistes au top !

Ouverte il y a quatre ans, la section apnée du club Sassenage Plongée compte aujourd'hui vingt-deux apnéistes qui pratiquent cette discipline exigeante dans une ambiance conviviale. Passionnés par leur sport et s'entraînant de manière hebdomadaire pour avant tout se faire plaisir et préparer leurs sessions de plongée en milieu naturel, certains plongeurs ont pris part et brillé à la neuvième édition du trophée Apnéalp (championnat départemental de l'Isère), les 26 et 27 novembre à Echirolles et Saint-Martin-d'Hères.

En effet, Valérie Papiris (en bas à gauche de la photo) et Marie-France Berneron (en haut à droite), encadrées par Jean-Claude Borghi (2^{ème} en haut en partant de la gauche) et Frédéric Aroun, deux instructeurs confirmés du club, sont montées sur les première et troisième places du podium en « Plongée dynamique avec palme ». Chez les messieurs et dans la même catégorie, Eric Perinetti (2^{ème} en haut en partant de la droite) et Patrice Bernard (1^{er} en bas à gauche) ont terminé respectivement aux quatrième et dixième places en descendant à plus de 75 mètres de profondeur.

De belles performances donc, à saluer pour les apnéistes de Sassenage Plongée qui ont su allier capacités physiques et gestion psychologique, et ainsi obtenir ces bons résultats pour faire rayonner le club local.

2019, « au service du



Traditionnellement, les vœux de la municipalité à la population constituent le premier contact annuel avec les Sassenageois. L'occasion pour le maire de revenir sur les réalisations et les événements qui ont marqué l'année qui s'achève, et d'annoncer ceux qui se profilent pour l'année qui débute. Sassenage en pages revient sur les principaux faits marquants de cette soirée du 11 janvier.

On ne va pas se mentir, il y avait un peu moins de monde cette année que les précédentes. La faute à qui ? D'autres vœux qui ont lieu le même jour ? Le climat social empreint de défiance ? Le froid, tout simplement ? Qu'à cela ne tienne, le maire et les élus étaient au rendez-vous !

Après le traditionnel accueil des Sassenageois, le maire entame son discours en revenant sur l'année 2018, entre réalisations et autres

vicissitudes. Il évoque notamment la baisse des dotations de l'État, les pénalités liées à la loi SRU (carence de logements sociaux) quand il est désormais très difficile de construire sur la commune en raison du durcissement réglementaire en matière de risques naturels — l'inondabilité en tête ! —, et il illustre notamment son propos par la perte sèche de recettes qui en découle pour la Ville : quelque 8 millions d'euros sur cinq ans (vente

de terrain annulée, taxes d'habitation, foncières, d'aménagement non perçues). Autant d'éléments qui permettent de mettre en perspective la hausse de la part communale des impôts locaux intervenue en 2018. Le maire revient ensuite sur les projets et réalisations qui ont marqué 2018 : le retour à la semaine de quatre jours dans les écoles et la suppression du transport scolaire, les travaux d'aménagement de la voie de bus en site propre sur les avenues de Romans et Valence, l'armement de la police municipale, les projets immobiliers qui arrivent malgré tout à voir le jour. Sans oublier l'obtention du label deux fleurs par le jury régional des Villes et Villages fleuris, le soutien à la création de l'union commerciale Sass'réussi, ou l'arrêt rendu début octobre par la Cour d'appel de Versailles, qui condamne Dexia dans



plus grand nombre »



le contentieux qui l'oppose à la Ville. Le défaut de conseil de la banque est ainsi officiellement reconnu, mais cette dernière s'est depuis pourvue en cassation...

Et pour 2019 ?

Le maire présente 2019 comme une année de réalisations avec la mise en place du système d'alerte citoyens pour les risques majeurs, l'installation d'un réseau de chaleur bois sur les secteurs de la piscine et des Pies, l'organisation du premier Salon de l'autonomie et du handicap avec le Département (le 13 avril)⁽¹⁾, le lancement du chantier de la future résidence autonomie située place de l'Europe, ainsi que les jardins familiaux qui verront le jour dès le printemps. Et de terminer par le travail actuellement

réalisé sur la préparation budgétaire afin d'envisager dès cette année une baisse des impôts locaux.

L'allocution s'achève par la diffusion du film relatant la journée d'anniversaire du Théâtre en Rond, célébré le 29 septembre dernier. Un moment convivial au cours duquel bon nombre de Sassenageois étaient... ensemble. S'il est d'ailleurs un vœu à retenir de ce discours du maire, c'est cette volonté de rassembler et de bien vivre ensemble, illustrée en projets, en émotions, et donc en souvenirs !

(1) Lire, dans ce Sassenage en pages n°245 – Février 2019, l'article « Le 13 avril, journée de l'autonomie et du handicap », page 10.



Les urnes ont parlé

Nous y voilà ! 2018 était l'année de la célébration des dix ans de la démocratie participative. 2019 est celle des résultats du premier appel à projets « Faisons la ville ensemble » lancé en mars dernier pour l'occasion.

Comme annoncé précédemment dans Sassenage en pages⁽¹⁾, quatre projets avaient été présélectionnés parmi les dix reçus, notamment en fonction de leur faisabilité et de l'intérêt général qu'ils présentent.

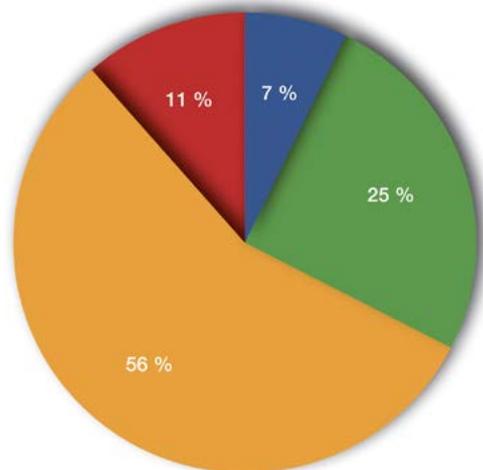
Du 7 décembre au 15 janvier, les Sassenageois ont ensuite pu voter pour le projet qu'ils jugeaient le plus utile pour la commune et ses habitants.

Pour rappel, étaient en lice :

- 1) Un brumisateurs au parc Messkirch
- 2) Des équipements de fitness en plein air au parc Messkirch
- 3) Des jeux pour enfants dans les parcs de Sassenage
- 4) Des toilettes sèches écologiques publiques d'extérieur au parc Messkirch

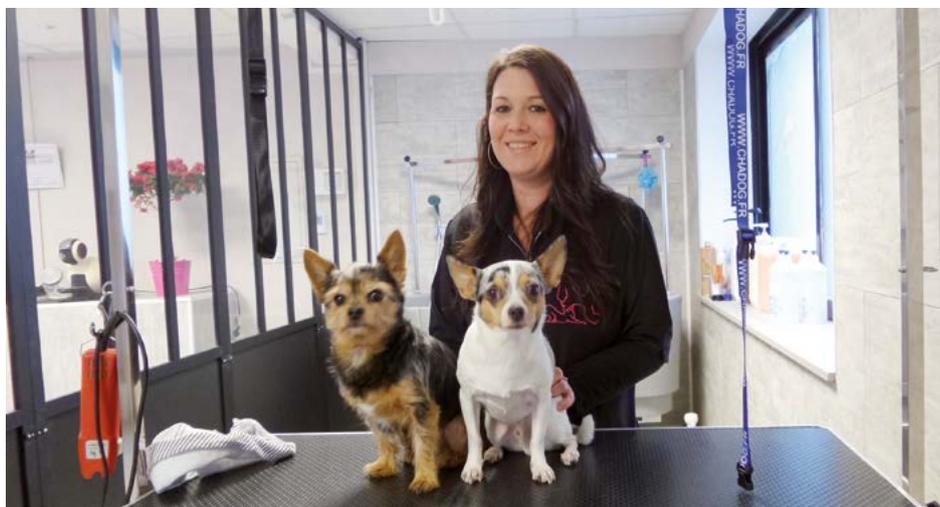
209 votes valides ont été enregistrés. Force est de constater qu'avec 56 % des voix, les jeux pour enfants l'emportent haut la main. La réalisation est prévue dans le courant du premier semestre.

- Brumisateurs au parc Messkirch
- Équipements de fitness en plein air au parc Messkirch
- Jeux pour enfants dans les parcs
- Toilettes sèches écologiques publiques d'extérieur



(1) Lire dans Sassenage en pages n°244 – janvier 2019, le dossier « Démocratie participative : dix ans par et pour les Sassenageois », pages 8 à 11.

Dog Forever : un salon qui a du chien !



Après treize ans d'une carrière dans le domaine de la sécurité incendie, Stéphanie Julien, 33 ans, a souhaité se lancer dans l'entrepreneuriat, alliant ainsi sa passion des chiens et son envie de devenir son propre employeur. « Ça me trottait dans la tête depuis un moment... Il n'y avait plus trop d'évolution de carrière possible dans ma branche, alors j'ai décidé de suivre un cursus qualifiant dans le domaine du toilettage canin ». Elle débute alors au centre de

formation de toilettage canin situé à La Ciotat, près de Marseille. En complément de ses cours, Stéphanie apprend le métier auprès de Virginie Loffre, championne de France 2013 de toilettage canin, et cela s'avère payant puisqu'elle sort diplômée avec mention très bien en juin 2017. Ne reste plus qu'à trouver un lieu pour s'établir ! Après avoir réalisé une étude de marché, Stéphanie Julien opte pour Sassenage car « il n'y a pas de concurrence sur les

villes de la rive gauche du Drac, et puis j'ai des attaches familiales à Sassenage. J'aime beaucoup cette commune ». Et lorsqu'elle voit l'annonce de l'ancien office de tourisme, elle saute sur l'occasion : « Nous étions plusieurs sur l'affaire et quand j'ai su que j'avais été retenue, ça a été l'explosion de joie ! », explique la jeune femme enthousiaste.

Après quelques travaux, Dog Forever a finalement ouvert ses portes le 17 décembre et propose, en plus des soins traditionnels (tonte, déboufrage, coupe aux ciseaux...) et plus occasionnels (tatouages éphémères par exemple), des sacs de transport, des produits d'entretien et d'autres accessoires pour vos animaux à quatre pattes.

Un programme de fidélité a également été mis en place, et Stéphanie envisage de créer un partenariat avec la SPA et l'APAGI (réduction offerte sur un soin pour toute adoption).

Enfin, pour fêter l'ouverture de son magasin, Stéphanie Julien offre, jusqu'au 31 mars, 20 % de remise sur le premier toilettage.

CONTACT : DOG FOREVER, 4 PLACE DE LA LIBÉRATION, 06 24 58 94 08. FACEBOOK : DOGFOREVER TOILETTAGE. OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H (SUR RENDEZ-VOUS).

Passionnément tennis



A 80 ans, le Sassenageois Jacques Abadie (2^{ème} en partant de la gauche) détient quatre titres de champion de France en tennis individuel et est classé quatrième mondial en tennis par équipe, dans la catégorie seniors. Une belle performance pour l'octogénaire qui a commencé le tennis à l'âge de trente-et-un ans ! En effet, doué pour le sport et doté d'un esprit de compétiteur, Jacques Abadie a toujours partagé sa vie avec le sport, mais c'est d'abord dans le rugby qu'il se distingue⁽¹⁾.

Ingénieur en métallurgie au CEA à Tarbes, il est muté à Grenoble en 1968. Il s'inscrit dans le club de tennis du CEA de Grenoble et se détourne définitivement du rugby pour se consacrer à cette discipline. Prenant goût au jeu individuel, Jacques atteint rapidement un bon niveau, et devient éducateur premier degré, puis second, pour finir moniteur de tennis à l'âge de

48 ans, tout en enchaînant parallèlement les tournois. Ainsi, à partir de 1985, classé 15 (2^{ème} série), il participe à 25 championnats de France à Roland-Garros !

La retraite en super senior !

En 2001, à la retraite, il se tourne vers le tennis senior. « Cela m'a permis de rester très longtemps classé 15/3 et de participer à des tournois ITF (fédération internationale de tennis) en France et à l'étranger. »

En 2014, il est atteint d'un cancer au poumon et subit deux ans de chimiothérapie. Malgré la lourde épreuve, Jacques ne lâche pas la raquette et ne perd qu'un seul classement (15/4 en 2016), avant de remonter 15/3 à 80 ans ! « Je remercie mon oncologue qui m'a permis de continuer à participer aux tournois en programmant les séances de chimiothérapie en fonction des dates de mes compétitions, et

du temps de récupération qui m'était nécessaire. raconte Jacques Abadie. Je lui ai d'ailleurs offert mon polo de l'équipe de France ! ».

Alors quel est donc le secret de la forme olympique de Jacques ? Il avoue mener une vie saine et équilibrée, et confie : « Pour arriver à maintenir ce niveau, il faut avoir un bon accompagnement personnel et médical, une préparation physique prudente mais efficace pour éviter les blessures, et surtout, des amis joueurs d'un bon niveau qui vous font arriver au top niveau le jour J ! Jacqueline, mon épouse, m'accompagne pendant mes tournois et me fait également jouer. »

L'objectif de Jacques est aujourd'hui de conserver son titre de numéro 4 mondial, et pourquoi pas de gagner encore une ou deux places !

Bonne chance dans vos prochains tournois, Jacques !

PALMARÈS

4 fois champion de France

En 2008 (catégorie 70 ans et +)

En 2013 (catégorie 75 ans et +)

En 2014 (catégorie 75 ans et +)

En 2018 (catégorie 80 ans et +)

7 participations au championnat du monde par équipe

En **2008** et **2009** en Turquie

En **2010** en Australie

En **2013** et **2014** en République Tchèque

En **2015** et **2018** en Croatie

(1) Notamment international junior de son école (1958), 1^{ère} division nationale à Tarbes (1959/1960), champion de France de l'armée de l'air pendant son service militaire (1961/1962).

SON PLUS BEAU SOUVENIR TENNISISTIQUE

Battre en 2018 Henry Crutchet (ancien négatif, 20 titres de champion de France et double champion du monde seniors), rencontré en 1985 lors de sa première participation aux championnats de France à Roland-Garros et contre qui il avait perdu malgré un match accroché.

Une revanche et un honneur, 33 ans après !

La boccia fait un carton



Du 1^{er} au 3 mars, le championnat de France de boccia aura lieu au gymnase Fleming. C'est une première pour Sassenage qui est fière d'accueillir cette compétition de boccia, sport paralympique dérivé de la pétanque. Et si vous ne la connaissez pas encore, c'est donc l'occasion de découvrir cette discipline méconnue mais en plein développement.

La boccia, c'est quoi ?

C'est un sport d'origine gréco-romaine qui s'apparente à la pétanque. Discipline paralympique depuis 1984, elle est dédiée aux personnes en situation de handicaps physiques, parfois très lourds, et peut se pratiquer en individuel ou par équipe. Elle se joue avec des balles en cuir (six bleues, six rouges) et un cochonnet blanc. Les personnes ne pouvant pas lancer la balle peuvent tout de même disputer des parties de boccia grâce à un dispositif d'assistance comme une rampe ou une licorne, et à des assistants installés dos au jeu, réglant, sous leurs ordres, la direction et l'inclinaison de la rampe. La boccia a commencé à se développer en France dans les années 2000 mais les championnats de France n'existent que depuis 2010. Affiliée à la Fédération Française Handisport, elle compte plus de 3 000 licenciés de tous âges en France.

CHIFFRES CLÉS

3 JOURS DE COMPÉTITION

140 MATCHS DE QUALIFICATIONS (27 ET 28 FÉVRIER)

50 MATCHS DE PHASE FINALE (1, 2 ET 3 MARS)

75 SPORTIFS, LES MEILLEURS FRANÇAIS DE LA DISCIPLINE

95 ACCOMPAGNATEURS

32 ARBITRES

40 BÉNÉVOLES

Merci à l'USSTT !

Les organisateurs de ce championnat de France de boccia remercient le club local de tennis de table qui mettra à leur disposition du matériel leur appartenant (tables d'arbitres, scoreurs...).

Un bel exemple de solidarité associative à saluer !



Cercle des Amateurs de Lecture: lu et apprécié

Voici le livre sélectionné par Le Cercle des Amateurs de Lecture pendant la séance du 11 décembre.



Dans la forêt

Jean Hegland
Gallmeister, 2017

Alors que la société vit dans la peur et que la civilisation s'écroule, Nell et Eva, deux adolescentes, se retrouvent livrées à elles-mêmes dans leur maison perdue dans la forêt, après la disparition de leurs parents. Portées par leur passion pour la danse et l'écriture, elles luttent pour survivre et découvrent les richesses de leur milieu naturel. Avis d'Yvette : « J'ai beaucoup aimé l'histoire de ces deux filles vivant seules dans la forêt, les descriptions de la nature, les émotions. J'ai l'impression qu'il n'y a que les auteurs américains pour décrire aussi bien les grands espaces. D'ailleurs, ce livre m'a fait penser à « La route » de Cormac McCarthy. »





Des élus bien occupés et toujours positifs

Le dernier trimestre de l'année dernière a été difficile et épuisant intellectuellement et physiquement, pour les services et les élus, mais je crois aussi pour tout le monde.

Ce début d'année, bien parti avec la période des vœux qui sont autant de moments agréables et conviviaux, reste tout autant chargé, avec de nombreux dossiers sur le bureau. Le plus préoccupant reste le dossier social. On note en effet un accroissement du nombre des familles en demande d'assistance pour un logement, un emploi ou encore une dégradation rapide de leurs conditions financières. Nous devons être présents, les accompagner... Et à Sassenage, la solidarité n'est pas un vain mot. Les élus et les services sont mobilisés pour trouver des solutions à tout appel à l'aide.

C'est chronophage pour l'agenda, pas toujours simple à gérer, mais c'est nécessaire, naturel et indispensable dans les missions qui nous sont confiées par les Sassenageois.

Autre dossier important, la préparation du budget 2019. Toujours contraints par les baisses des recettes, nous devons innover, écouter, échanger, penser, et agir pour diminuer la participation du contribuable sassenageois. Ce sont des moments importants

pour l'avenir de Sassenage, avec des choix, des doutes et des décisions. Faire des choix, c'est le rôle quotidien de tout élu, et nous l'assumons. Autre dossier non moins important, le plan communal de secours, intégrant notamment les risques d'inondabilité induits par les aléas de rupture des digues du Drac. Ce plan vise à protéger les populations en cas d'inondation importante, mais aussi de tout risque accidentel, technologique ou naturel susceptible d'intervenir sur le territoire communal ; un risque d'inondabilité qui a malheureusement gelé le développement urbain en bloquant en effet tous les permis de construire sur une grande partie de la ville. Les projets immobiliers en cours ont vu le jour après plus de cinq ans, voir dix pour les Côtes, de procédures administratives. Aucun logement nouveau n'a été créé depuis quatre ans. Outre la perte de recettes nouvelles, taxes d'aménagement, d'habitation et foncières, nous avons aussi perdu des habitants : Sassenage en comptait 12 080 au 1^{er} janvier 2018. Nous sommes 11 577 au 1^{er} janvier 2019... Nous avons fermé des classes et, malheureusement, j'ai bien peur que ce ne soit pas terminé, même si nous argumenterons pour les maintenir.

Pour assurer le lien social des Sassenageois qui habitent en immeubles et qui n'ont pas accès à un potager, nous lançons LOCA'TERRE. Ce sont des jardins familiaux, près de cinquante parcelles de terre sur l'ancien terrain en herbe de rugby de l'Ovalie, et mises à disposition des Sassenageois moyennant une redevance annuelle modérée.

Bien entendu, nous continuons à travailler sur les dossiers quotidiens que sont la propreté urbaine, le fleurissement, le lien avec les services de la Métropole, l'accueil facilité des Sassenageois, la mise à disposition des transports pour les sorties scolaires, la prévention de la sécurité publique, l'accompagnement des associations sportives et culturelles, l'animation, le développement du commerce, la réalisation de la résidence autonomie pour les personnes âgées et à mobilité réduite, l'urbanisme, le suivi social, le scolaire, la petite enfance, le cadre de vie, l'environnement, la participation des citoyens...

Bien occupés nous le sommes, et nous restons toujours motivés et responsables.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

La Métro a souvent bon dos

Les éditos du maire se suivent... et se ressemblent.

Il y a eu la période où le Département était accusé de tous les maux, à présent le maire se défoule sur la Métropole. Souvent en déformant les faits et sans jamais assumer de responsabilité.

La loi a imposé à toutes les agglomérations de prendre certaines compétences communales importantes (voirie, urbanisme,...) dans un laps de temps très court.

Alors oui, la Métropole doit s'améliorer sur certains points et toujours rechercher la proximité avec l'usager.

Nous invitons les deux représentants de la majorité à la Métropole, dont le maire, à travailler dans cette instance pour améliorer ce qui ne va pas, plutôt que de se lamenter et de critiquer pour des raisons purement politiciennes. Cette posture a-t-elle servi Sassenage depuis l'arrivée de C. Coigné il y a presque 18 ans ?

Pourquoi ne pas parler des panneaux jaunes de la Métropole annonçant des travaux de voirie, de sécurisation, d'assainissement qui se multiplient sur notre commune depuis le transfert des compétences ? Sassenage aurait-elle aujourd'hui les moyens de financer seule ces travaux alors qu'après avoir transféré ces compétences elle a malgré tout augmenté les impôts de 12 % ?

Rappelons que les derniers grands travaux réalisés par la commune, avant le transfert à la Métropole, ont concerné la construction en 2015 d'une conduite d'eau pour le club du Ball Trap pour 260 000 euros, Une conduite d'eau qui ne dessert et ne desservira personne...

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy, Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémar.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

Le lien : le sens de notre action

Depuis quelques années, une tendance lourde s'est, malheureusement, installée dans le quotidien des gens.

Insidieusement, en effet, la tentation du « repli sur soi » menace les relations entre les êtres. D'ailleurs nous sommes tous, la plupart du temps, spectateurs impuissants devant le désarroi de certaines personnes, que nous connaissons ou pas.

C'est pourquoi nous, élus du groupe majoritaire, avons fait de la création de lien notre ambition politique majeure. En un mot, le sens de notre action. Preuve en est avec ces deux projets représentatifs, l'un réalisé, l'autre qui va l'être rapidement : l'union commerciale et les jardins familiaux.

Du côté du commerce, la proximité est au cœur des préoccupations. Et la mise en place d'une union commerciale arrive à point nommé pour créer ce lien tellement nécessaire.

Echange de bonnes pratiques, partage de réseaux, affaires multilatérales, les liens humains et commerciaux s'enrichiront grâce à cette association dynamique.

Avec les jardins, nous réattribuons une fonction utile et durable à un terrain soumis à des contraintes foncières extrêmement dures. Et nul doute que les liens tissés entre les amoureux du jardinage produiront des aliments sains et locaux. En même temps, chacun pourra y aller de son conseil, de son secret et de sa bonne humeur. A quand les grandes tablées conviviales et la dégustation de produits « made in Sassenage » ?

Voilà du lien écologique de la meilleure facture. Les jardins, vite !

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.

NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE

Prestations haut de gamme



DOMAINE PARC & VILLAGE

Domaine immobilier
construit autour d'un
grand parc



04 76 15 21 21
trignat.fr

RÉSIDENCE LA CRESSONNIÈRE

Située au centre
du village, à proximité
de la Mairie

CONCAS S'ALPES

**VENTE DE MATÉRIAUX
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS**

**SABLE, GRAVIERS, GRAVES
GABIONS, MATÉRIAUX RECYCLÉS**

LIVRAISONS (vrac, big-bags)

**RECYCLAGE
(déchets inertes du BTP)**

Chemin des 4 Lauzes • 38360 Sassenage
☎ 04 76 05 02 14

budillonrabatel.travauxpublics@eiffage.com



DÉMÉNAGEZ SUR-MESURE

Déménagement
particulier

Déménagement
Cave à vin

Déménagement
professionnel

Garde-meubles

04 76 87 22 86

06 40 58 47 38

Damien@l2moving.com

www.l2moving.com

19 rue du Moucherotte
38360 Sassenage

Géant

Casino

120, bd Paul Langevin - 38600 Fontaine

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30

Le vendredi et le samedi de 8h30 à 21h

Le dimanche de 9h à 12h30

Tél. 04 76 26 84 00



*Citeos accompagne les
collectivités de la création
ou rénovation des réseaux
d'énergies, jusqu'à la mise
en place des équipements
dynamiques et intelligents.*



Maintenance
de l'éclairage public
et des complexes sportifs

2 impasse Henri Barbusse
38120 Saint-Egrève
Tél. 04 76 53 08 52
Fax 04 76 27 77 89
Mail : grenoble@citeos.com

ECLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS - EQUIPEMENTS URBAINS
COMPLEXES SPORTIFS - RESEAUX SECS



FAURE VERCORS

VOUS TRANSPORTE
SELON TOUS VOS BESOINS

- Transports réguliers & scolaires
- Tourisme d'affaires
- Dessertes d'aéroports & de stations
- Transport haut de gamme
- Créateur de voyages
- Transports de personnes
à mobilité réduite
- Réceptif de congrès événementiel

www.faurevercors.fr

21 avenue de la falaise 38 360 SASSENAGE
Tél : 04 76 880 880



Jardins familiaux : l'un d'eux sera peut-être pour vous au printemps !

Vous avez la main verte mais ne disposez pas d'un espace cultivable ?
Faites-vous connaître⁽¹⁾ si vous êtes intéressé(e) par le projet de jardins familiaux,
et une réunion d'information vous sera proposée prochainement pour vous
apporter toutes les précisions utiles...

1) Remplissez le formulaire en ligne sur www.sassenage.fr ou retournez le coupon ci-dessous à l'accueil
de la mairie, accompagné d'un justificatif de domicile.

Je suis intéressé(e) par les jardins familiaux !

Nom : Prénom :

Adresse mail :@.....

Adresse :

Maison Habitat collectif

Je dispose d'un espace cultivable.

Je ne dispose pas d'un espace cultivable.

Date : / / Signature :

